



ÉCOLES DU ST-JUDE  
653, RUE PRÉFONTAINE  
LONGUEUIL (QUÉBEC) J4K 3V8  
TÉLÉPHONES : 450.670.7581  
450.670.5962  
TÉLÉCOPIEUR : 450.670.0110  
SITE INTERNET : [http://educ.csmv.qc.ca/Cure\\_lequin/](http://educ.csmv.qc.ca/Cure_lequin/)



# CONVENTION DE GESTION DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

## ÉCOLE ST-JUDE

### 2012-2013

MEMBRES DU COMITÉ: Johane Bouffard, Sonia Roy, Éric Poirier, Sophie St-Jacques, Ruth Cardinal, Johanne Montpetit, Nathalie Bisailon, Isabelle Lachance, Mireille Paquet, Geneviève Allie, Sylvain Masson, France Blouin, Karine Lefebvre, Robert Trudeau.

Canevas version du 21 septembre 2012

Le texte en caractères gras correspond aux ajouts par rapport à la CGRÉ de 2011-2012.

Le texte  représente l'analyse faite en 2011-2012

## A. PORTRAIT DE LA SITUATION DE L'ÉCOLE SAINT-JUDE 2011-2012

### DESCRIPTION DE L'ÉCOLE ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES

|   |  |
|---|--|
| <b>Nom de l'école</b>   | Saint-Jude   |
| <b>Adresse</b>  | 653 rue Préfontaine, Longueuil   |
| <b>Environnement physique</b>                                 | Située en milieu urbain, cette école, qui a un mandat régional, accueille une clientèle ayant une déficience auditive. Ces élèves proviennent principalement de 8 commissions scolaires en Montérégie. L'école Saint-Jude et l'école du Curé-Lequin sont situées dans le même établissement, donc à la même adresse civique. L'école Saint-Jude est située à proximité de l'école Saint-Jean Baptiste (lieu d'accueil en cas d'évacuation), de la Place Longueuil et d'un Centre jeunesse de la Montérégie.  |
| <b>Environnement social et culturel</b>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indice de milieu socio-économique (défavorisation) : 6</li> <li>• Seuil de revenu faible : 9</li> <li>• Partenariat avec des organismes sociaux : Jeunesse en forme (La croisée de Longueuil), Club optimiste de Longueuil, Club des petits déjeuners</li> <li>• Ressources culturelles : Ambassadeurs culturels : Ève Filteau et Caroline Cloutier</li> </ul>  |
| <b>Projets spéciaux implantés dans l'école</b>                | <p>Le port de l'uniforme scolaire fait partie intégrante du code de vie.</p> <p>Il existe un projet pour les élèves âgés de 4 et 5 qui débutent leur scolarité à St-Jude. Ce projet s'intitule : La maternelle à la maison. Il s'agit de faire visiter le milieu familial d'un élève aux autres élèves de la classe. Cette visite a lieu 1 fois par année et est soutenue par la fondation de l'école. Nous avons également l'activité du « Réveille-matin » qui consiste à faire, à raison de 2 fois par semaine, 15 minutes d'activité physique avant d'entrer en classe le matin.</p> <p>Généralement, avant un retour dans leur milieu respectif, les élèves malentendants de l'école Saint-Jude peuvent être intégrés, si des places sont disponibles, du côté de l'école du Curé-Lequin.</p> |
| <b>Services éducatifs, programmes ou projets particuliers</b> | <p>L'école Saint-Jude offre un service d'accompagnement (direct ou indirect) en orthophonie et en orthopédagogie pour les élèves malentendants qui fréquentent les écoles de la CSMV de même qu'un soutien (indirect) en orthophonie pour les élèves présentant un trouble de traitement auditif (TTA). Pour ces deux clientèles, le service peut également inclure un prêt de système MF et un soutien à son utilisation.</p> <p>Langage Parlé Complété (LPC).</p> <p>Service d'interprètes.</p> <p>Tous les élèves de l'école sont voyagés par des taxis scolaires.</p> <p>Service en audiologie offert par le CMR (Centre Montérégien de Réadaptation)</p>  |

**Budget annuel**

Le budget annuel révisé de l'école St-Jude est d'environ 1 733 764 \$.

**NOMBRE DE CLASSES 2011-2012**

| Clientèle  | Préscolaire |       | 1 <sup>er</sup> cycle |                      | 2 <sup>e</sup> cycle |                      | 3 <sup>e</sup> cycle |                      |
|--|-------------|-------|-----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
|  | 4 ans       | 5 ans | 1 <sup>re</sup> année | 2 <sup>e</sup> année | 3 <sup>e</sup> année | 4 <sup>e</sup> année | 5 <sup>e</sup> année | 6 <sup>e</sup> année |
| <b>Nombre d'élèves par classe (selon l'âge approximatif)</b> | 7           | 6     | 8                     | 5                    | 6                    |                      | 0                    | 0                    |
| <b>Nombre de classes spécialisées</b>                        | 1           | 1     | 2                     | 1                    | 1                    |                      | 0                    | 0                    |
| <b>Nombre d'élèves en soutien linguistique</b>               |             |       |                       | 1                    | 1                    |                      |                      |                      |

**CARACTÉRISTIQUES FACTUELLES DE LA POPULATION SCOLAIRE 2011-2012**

| Clientèle (en %)                            |                | Éducation préscolaire |       | 1 <sup>er</sup> cycle |                      | 2 <sup>e</sup> cycle |                      | 3 <sup>e</sup> cycle |                      |
|---|----------------|-----------------------|-------|-----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
|   |                | 4 ans                 | 5 ans | 1 <sup>re</sup> année | 2 <sup>e</sup> année | 3 <sup>e</sup> année | 4 <sup>e</sup> année | 5 <sup>e</sup> année | 6 <sup>e</sup> année |
| <b>Nombre (en %)</b>                        | <b>garçons</b> | 29%                   | 50%   | 50%                   | 60%                  | 50%                  |                      |                      |                      |
|   | <b>filles</b>  | 71%                   | 50%   | 50%                   | 40%                  | 50%                  |                      |                      |                      |
| <b>Nés au Québec</b>                        | <b>garçons</b> | 100%                  | 100%  | 100%                  | 66%                  | 100%                 |                      |                      |                      |
|   | <b>filles</b>  | 100%                  | 100%  | 100%                  | 100%                 | 66%                  |                      |                      |                      |
| <b>Langue maternelle : français</b>         |                | 100%                  |       | 92%                   |                      | 84%                  |                      |                      |                      |
| <b>Nombre total d'élèves HDAA (cote 44)</b> |                | 7                     | 6     | 8                     | 5                    | 6                    |                      |                      |                      |

**Nombre d'élèves ayant passé au secondaire**

Canevas version du 21 septembre 2012

Le texte en caractères gras correspond aux ajouts par rapport à la CGRÉ de 2011-2012.

Le texte  représente l'analyse faite en 2011-2012

|                |                           | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|----------------|---------------------------|------|------|------|------|------|------|
| <b>Filles</b>  | <b>Classe spécialisée</b> | 1    | 1    | 4    | 1    | 1    | 1    |
|                | <b>Classe régulière</b>   | 0    | 2    | 1    | 0    | 0    | 0    |
| <b>Garçons</b> | <b>Classe spécialisée</b> | 0    | 0    | 1    | 1    | 4    | 0    |
|                | <b>Classe régulière</b>   | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |

| <b>Nombre d'élèves ayant été intégrés au primaire en 2011-2012</b> |                           |           |                              |
|--|---------------------------|-----------|------------------------------|
|  |                           | À la CSMV | Autres commissions scolaires |
| <b>Filles</b>  | <b>Classe spécialisée</b> | 0         | 1                            |
|  | <b>Classe ordinaire</b>   | 5         | 1                            |
| <b>Garçons</b>   | <b>Classe spécialisée</b> | 0         | 1                            |
|  | <b>Classe ordinaire</b>   | 3         | 4                            |

| <b>Nombre d'élèves desservis en itinérance en 2011-2012</b> |                       |          |            |
|---|-----------------------|----------|------------|
|   |                       | Primaire | Secondaire |
| <b>Filles</b>   | <b>Orthopédagogie</b> | 18       | 14         |
|   | <b>Orthophonie</b>    | 33       | 37         |
| <b>Garçons</b>  | <b>Orthopédagogie</b> | 8        | 9          |
|   | <b>Orthophonie</b>    | 32       | 37         |

Canevas version du 21 septembre 2012

Le texte en caractères gras correspond aux ajouts par rapport à la CGRÉ de 2011-2012.

Le texte  représente l'analyse faite en 2011-2012

| FRÉQUENTATION DU SERVICE DE GARDE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE 2011-2012          |       |                       |                       |                      |                      |
|---|-------|-----------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| Clientèle   |       | Éducation préscolaire | 1 <sup>er</sup> cycle | 2 <sup>e</sup> cycle | 3 <sup>e</sup> cycle |
| Nombre d'élèves inscrits au service de garde                                  | Matin | 2                     | 2                     | 0                    | 0                    |
|   | Midi  | 13                    | 13                    | 6                    | 0                    |
|   | Soir  | 2                     | 2                     | 0                    | 0                    |
| Nombre d'élèves utilisant le transport scolaire (taxis, berlines)             | Matin | 13                    | 13                    | 6                    | 0                    |
|   | Midi  | 0                     | 0                     | 0                    | 0                    |
|   | Soir  | 13                    | 13                    | 6                    | 0                    |
| Nombre d'élèves qui déjeunent à l'école (sac à lunch car transportés en taxi) |       | 7                     | 5                     | 4                    | 0                    |

| CARACTÉRISTIQUES FACTUELLES DU PERSONNEL  |                       |                                |                                  |                      |                |         |                               |
|---|-----------------------|--------------------------------|----------------------------------|----------------------|----------------|---------|-------------------------------|
| Personnel de l'école                      | nombre                | équivalent temps plein         | Personnel en congé               |                      |                |         | stabilité du personnel (en %) |
|   |                       |                                | traitement différé ou sans solde | retraite progressive | congé parental | maladie |                               |
| Direction (1 directrice pour deux écoles) | 1                     | .5                             |                                  |                      |                |         | Nouvelle direction jan.2011   |
| Direction adjointe                        | 1                     | .2 + .2 budget école (3 jours) |                                  |                      |                |         | 100%                          |
| <b>Enseignants</b>                        |                       |                                |                                  |                      |                |         |                               |
| • Enseignants permanents                  | 6                     | 6                              | 1 (5 mois)                       |                      |                |         | 100%                          |
| • Enseignants temps partagé               | 1                     | 1 journée sem.                 |                                  |                      |                |         | 100%                          |
| • Enseignants spécialisés                 | 3                     | 1.5                            |                                  |                      |                |         | 66%                           |
| • Stagiaires                              | 2<br>+1<br>Interprète |                                |                                  |                      |                |         |                               |
| • Orthopédagogues                         | 1                     | 1                              |                                  |                      |                |         | 100%                          |
| • Orthopédagogues itinérantes             | 3                     | 2.8                            |                                  |                      |                |         | 66%                           |

Canevas version du 21 septembre 2012

Le texte en caractères gras correspond aux ajouts par rapport à la CGRÉ de 2011-2012.

Le texte  représente l'analyse faite en 2011-2012

| Personnels des Services éducatifs complémentaires                         |    |           |  |  |   |  |      |
|---|----|-----------|--|--|---|--|------|
| • <b>Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire AVSEC</b> | 1  | .1        |  |  |   |  | 100% |
| • <b>Orthophonistes</b>   | 12 | 7         |  |  | 1 |  | 100% |
| • <b>Psychoéducateur</b>  |    |           |  |  |   |  |      |
| • <b>Psychologue</b>  | 1  | Au besoin |  |  |   |  | 0%   |
| • <b>Interprètes</b>  |    |           |  |  |   |  |      |
| • <b>Technicien en éducation spécialisée</b>                              |    |           |  |  |   |  |      |
| • <b>Infirmière</b>   | 1  | Au besoin |  |  |   |  |      |
| • <b>Hygiéniste dentaire</b>  | 1  | Au besoin |  |  |   |  |      |
| • <b>Préposé à l'élève</b>  | 3  | 2         |  |  |   |  | 100% |
| • <b>Technicienne en service de garde (1 pour 2 écoles)</b>               | 1  | 1         |  |  |   |  | 100% |
| • <b>Éducateur-trice en service de garde</b>                              | 7  | 7         |  |  |   |  | 100% |
| • <b>Secrétaire (1 pour deux écoles)</b>                                  | 1  | .5        |  |  |   |  | 100% |
| • <b>Agent de bureau (1 pour deux écoles)</b>                             | 1  | 0.2       |  |  |   |  | 100% |
| • <b>Concierge</b>  | 1  | 1         |  |  |   |  | 0%   |
| • <b>Personnel bénévole</b>   | 1  | 1         |  |  |   |  | 100% |

Canevas version du 21 septembre 2012

Le texte en caractères gras correspond aux ajouts par rapport à la CGRÉ de 2011-2012.

Le texte  représente l'analyse faite en 2011-2012

## B. ANALYSE DE SITUATION AU REGARD DES 5 BUTS MINISTÉRIELS

### BUT 4 : L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

#### CIBLES DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT CSMV

Augmenter de 80 points le pourcentage, pour atteindre 100%, le taux d'établissement ayant effectué un portrait de situation des manifestations de la violence à l'école – dont les actes d'intimidation – d'ici 2012 dans le but de mettre en place une stratégie d'intervention en prévention et en traitement de la violence intégrée à leur projet éducatif et à leur plan de réussite.

Avez-vous fait un portrait de situation de votre milieu au regard des axes du plan d'action pour prévenir et traiter la violence ?

**Oui** Fait en février 2012

**Non**

#### *Zones de performance*

-L'équipe-école a recours aux programmes offerts par les services éducatifs complémentaires pour favoriser la réussite éducative des élèves.  
 -En général, les enseignants favorisent la gestion participative et consultent les élèves dans l'élaboration des règles de fonctionnement de la classe.  
 -Les enseignants ont mis en place dans leur classe une démarche de résolution de conflits.  
 -L'école informe régulièrement les parents du cheminement de leur enfant et des mesures mises ou à mettre en place pour l'aider.  
 -Les adultes et les élèves de l'école se traitent avec respect.

**-L'école encourage, valorise et reconnaît l'effort, la réussite et les réalisations des élèves.**

**-L'équipe-école a mis en place un comité thématique et vie à l'école qui développent des activités favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance et permet aux élèves de vivre des réussites et de développer leur estime de soi. (OAS Q :46)**

#### *Zones de vulnérabilité*

-Les activités prévues dans l'école afin de faciliter la transition entre les cycles d'enseignement, les ordres d'enseignement et l'intégration en classe ordinaire devraient être plus élaborées ou plus fréquentes.

**-L'école pourrait mettre en place davantage de moyens pour soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle (clinique d'accompagnement, capsules sur les devoirs à la maison...)**

-La proportion des élèves qui ont une bonne capacité pour résoudre des problèmes ou des conflits, communiquer efficacement, avoir des relations sociales de qualité, coopérer, gérer leur stress et leurs émotions et prendre des décisions n'est pas satisfaisante.

**-L'équipe du préscolaire (ens. et orthophonistes) va visiter les parents et les élèves à la maison afin de créer des liens et de donner des modèles pour stimuler le développement du langage dans le milieu de vie de l'enfant.**

**-Les parents sont invités à participer aux thérapies en orthophonie afin de développer leurs habiletés à soutenir leur enfant dans le développement du langage.**

-Il existe dans l'école, dans les classes et au service de garde, un code de vie qui encourage l'adoption de valeurs et d'attitudes inscrites dans le projet éducatif. (OAS, Q : 28)

-Des activités spécifiques sont prévues, en début d'année scolaire, pour accueillir tous les élèves à l'école. (OAS, Q : 31)

-Selon le comité CGRÉ, les élèves et les parents ont développé un sentiment d'appartenance envers l'école, c'est-à-dire qu'ils perçoivent que la direction et les membres du personnel sont attentifs à leurs besoins; ils sont fiers de leur école; ils se sentent responsables du bon fonctionnement de l'école. (OAS, Q : 47)

-L'école fournit aux élèves une aire de repas propre, sécuritaire et agréable, ainsi que suffisamment de temps pour manger, se détendre et socialiser. (OAS, Q :54)

-Les élèves et le personnel scolaire se sentent en sécurité dans les classes, dans les corridors, dans les escaliers, à la cafétéria, dans les toilettes, dans les zones de casiers. (OAS, Q : 55)

-La surveillance des élèves dans la cour d'école est adéquate, c'est-à-dire adaptée à sa superficie, à sa forme (visibilité), au nombre d'élèves, aux activités (accueil, récréations) qui s'y déroulent. (OAS, Q : 56)

-Le nombre de membres du personnel ayant reçu une formation en procédures de premiers soins est conforme aux règles établies. Ces personnes sont connues et clairement

-L'école et ses partenaires doivent collaborer davantage afin d'élaborer des projets conjoints en lien avec la promotion de la santé et du bien-être et de la prévention. (OAS, Q : 23)

-Les manquements au code de vie de l'école constituent une situation préoccupante. (OAS, Q : 62)

-L'école doit offrir davantage des moyens aux élèves pour débattre de questions qui les concernent et par lesquels ils peuvent participer aux prises de décisions. (OAS, Q : 75)

-Le sentiment de sécurité des élèves sur la cour et autour de l'école serait à améliorer.

-Le sentiment de bien-être au service de garde, selon la perception des élèves, est un élément à améliorer.

-Des parents aimeraient se sentir mieux accueillis au service de garde.



identifiées. (OAS, Q :59)

-L'état des lieux et les mesures d'inspection et de résolution de problèmes concernant l'environnement physique de l'école sont satisfaisantes. (OAS, Q :61)

-Les mesures, les règles et les normes en matière de santé et de sécurité connues et appliquées dans l'école sont satisfaisantes. (OAS, Q :65)

-Les services offerts et dispensés dans l'école sont satisfaisants. (AOS, Q : 66)

-Les interventions en promotion de la santé et en prévention en place dans l'école rejoignent les priorités du projet éducatif de l'école. (OAS, Q : 67)

-Les membres du personnel de l'école sont consultés dans la planification et la réalisation des activités en promotion de la santé et en prévention offertes aux élèves. (AOS, Q : 68)

-Le personnel a accès à des ressources d'accompagnement (intervenants CS et CSSS, organismes de la communauté, etc.) afin de mettre en place des actions inscrites dans différentes situations d'apprentissage en rapport avec la promotion de la santé et de la prévention. (OAS, Q : 69)

-Le CSSS met des ressources à la disposition de l'école à titre « d'accompagnateurs » de l'approche *ÉCOLE EN SANTÉ*. (OAS, Q :71)

-La direction de l'école signifie clairement ses attentes envers le personnel scolaire et relativement au respect des règles et des procédures dans l'école. (OAS, Q : 73)

-Le conseil d'établissement et les membres du personnel partagent et se mobilisent autour de projets qui vont améliorer la santé et le bien-être des élèves. (OAS, Q : 79)

-Les élèves savent qu'ils doivent s'impliquer pour réussir.

-Selon la perception des élèves, les membres du personnel se préoccupent de la santé des élèves.

-Les élèves disent se sentir en sécurité dans l'école.

-Selon, les parents les enfants se sentent en sécurité à l'école.

-Les élèves considèrent que les enseignants s'impliquent dans leur réussite.

-Les parents ont développé un sentiment d'appartenance envers l'école.

## BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

### CIBLES DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT CSMV

Augmenter de 5 points le pourcentage du taux de diplomation et de qualification global avant l'âge de 20 ans, soit de 61,8% (Tableau 1A, Indicateurs MELS, année 2008) à 66,8%, d'ici 2014 (diplomation de 2013).

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| Quel est le pourcentage d'élèves qui passent au secondaire en classe ordinaire ?   | Total <b>0%</b>  | Fille <b>0%</b>                        | Garçon <b>0%</b>                        |
| <i>Pour St-Jude : Nombre d'élèves intégrés en classe ordinaire de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année au primaire et le %.</i>  | <b>13 élèves sur 43 (30%)</b> 2010-2011  | <b>6 filles sur 18 (33%)</b> 2010-2011 | <b>7 garçons sur 24 (29%)</b> 2010-2011 |
| <i>Zones de performance</i>  | <i>Zones de vulnérabilité</i>  |  |   |
| <p>-L'intégration de 26% des élèves en classe ordinaire nous laisse croire que ces élèves ont la possibilité d'obtenir un diplôme ou une qualification avant l'âge de 20 ans.</p> <p>-Certains des élèves intégrés au secondaire en classe spéciale, à St-Jean-Baptiste, réussissent à vivre une intégration partielle ou totale qui les mène vers des voies qualifiantes.</p> | <p>-Il faudrait documenter le parcours des élèves qui ne réussissent pas à être intégrés au primaire ou au secondaire.</p> <p>-La fermeture de la classe spéciale (pour 2012-2013), à St-Jean-Baptiste, nous préoccupe quant à la possibilité, pour certains élèves, de vivre un intégration partielle ou totale qui les mènerait vers des voies qualifiantes.</p> |  |   |

**BUT 5 : L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE****CIBLES DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT CSMV**

Augmenter de 3,3 points le pourcentage du nombre de nouvelles inscriptions en formation professionnelle par des élèves de moins de 20 ans, soit de 43,7% en 2007 (MELS, système AGIR) à 47% en 2014.

**Quelles sont les activités intégrant l'approche orientante ?**

- Le vocabulaire des métiers est travaillé par thème. –Cahier de vocabulaire lié aux métiers.
- Trousse pédagogique « Les métiers de la construction ». –Affiches réalisées par les élèves ou les enseignants sur différents métiers. –Participation des élèves du 3<sup>e</sup> cycle aux portes ouvertes à Gérard-Fillion.
- Exploitation des documents « Les jardins de Vicky » -Le mur des célébrités. –Causerie
- Des parents sont invités à venir présenter leurs métiers. –Visite d'un centre de recyclage.
- Visite de l'Insectarium et du Biodôme. –Visite de la caserne de pompiers.
- Visite d'un producteur laitier. –Visite d'un policier.
- Coin des métiers (vocabulaire) et jeux de rôles
- Présentation du personnel de l'école (photos, devinettes)

*Zones de performance*

-Plusieurs activités sont réalisées en classe pour favoriser le développement de l'approche orientante.

*Zones de vulnérabilité*

-Il faudrait avoir une vision plus large de nos zones de vulnérabilité en répondant aux questions de l'OAS à ce sujet l'an prochain.

## BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

### CIBLES DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT CSMV

**LECTURE** – Augmenter de 10 points le pourcentage du taux de réussite au bilan selon un seuil de réussite considéré à 67%, en français, au 3<sup>e</sup> cycle du primaire, volet lecture, d'ici juin 2014, pour les écoles ciblées dans la zone de vulnérabilité, afin d'y diminuer le nombre d'élèves en difficulté (dont la note se situe entre 60% et 67%).

**ÉCRITURE** – Augmenter de 10 points le pourcentage du taux de réussite au bilan selon un seuil de réussite considéré à 67%, en français, au 3<sup>e</sup> cycle du primaire, volet écriture, d'ici juin 2014, pour les écoles ciblées dans la zone de vulnérabilité, afin d'y diminuer le nombre d'élèves en difficulté (dont la note se situe entre 60% et 67%).

|   |                     |        |  |   |   |
|---|---------------------|--------|--|---|---|
| Quel est le taux de réussite en <b>lecture</b> au bilan pour les élèves du <b>3<sup>e</sup> cycle</b> du primaire?  | Total<br><b>N/A</b> | Fille  | Quel est le taux de réussite en <b>lecture</b> au bilan pour les élèves du <b>2<sup>e</sup> cycle</b> du primaire?   | Total<br><b>N/A</b>                               | Fille   |
|   |                     | Garçon |  |   | Garçon  |
| Quel est le taux de réussite en <b>écriture</b> au bilan pour les élèves du <b>3<sup>e</sup> cycle</b> du primaire?   | Total<br><b>N/A</b> | Fille  | Quel est le taux de réussite en <b>écriture</b> au bilan pour les élèves du <b>2<sup>e</sup> cycle</b> du primaire?  | Total<br><b>N/A</b>                               | Fille   |
|   |                     | Garçon |  |   | Garçon  |
| <b>Pour St-Jude : Le nombre et le % d'élèves intégrés en classe ordinaire au primaire</b>   |                     |        | <b>Total :</b><br>13 élèves sur 43 (30%) 2010-2011   | <b>Fille :</b><br>6 filles sur 18 (33%) 2010-2011 | <b>Garçon :</b><br>7 garçons sur 25 (28%) 2010-2011 |
| <i>Zones de performance</i>   |                     |        | <i>Zones de vulnérabilité</i>  |   |   |
| <p>-Nous avons une évaluation très différenciée qui tient compte de la progression des apprentissages des élèves. (Réflexion du comité)</p> <p>-L'Équipe-école a recours aux programmes offerts par les services éducatifs complémentaires pour favoriser la réussite éducative des élèves (vie scolaire; aide; soutien; promotion et prévention). (OAS Q :24)</p> <p>-Les membres du personnel échangent des informations sur les élèves, d'une année à l'autre, afin d'assurer un suivi de qualité. (OAS Q : 32)</p> <p>-Les mesures de soutien en place dans l'école sont planifiées de manière à favoriser la</p> |                     |        | <p>-Difficulté de documenter l'évolution scolaire des élèves au plan de la progression des apprentissages. (Réflexion du comité)</p> <p>-L'utilisation du LPC n'est pas optimale. (Réflexion du comité)</p> <p><b>-Les intervenants devraient avoir davantage de moments structurés pour échanger sur les problématiques liées aux difficultés langagières, lesquelles sont au cœur de leurs préoccupations.</b></p> <p>-Davantage de moyens devraient être mis en place pour soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle (ex : ateliers sur les pratiques parentales liées à l'encadrement et</p> |   |   |

|  |   |
|--|---|
| <p>réussite éducative des élèves. (OAS Q :34)</p> <p>-L'école informe les parents des moyens prévus pour communiquer avec eux et de leur fréquence (ex : lettre ou rencontre de bienvenue au début de l'année, information régulière sur les progrès et les succès des élèves, invitation aux rencontres de bulletins, information générale sur des sujets concernant les jeunes). (OAS Q : 35)</p> <p>-La direction d'école fait participer les enseignants et le personnel aux processus de prise de décision qui permettent d'orienter les façons de faire de l'école. (OAS Q :77)</p> <p>-Le conseil d'établissement et les membres du personnel partagent et se mobilisent autour de projets qui vont améliorer la réussite des élèves. (OAS Q :78)</p> <p>-Le pourcentage annuel des élèves intégrés en classe régulière de l'année 2009-2010. (modification de la question de l'OAS Q :83)</p> <p>-Les enseignants proposent aux élèves des projets interdisciplinaires qui suscitent la motivation des élèves malentendants et donnent du sens à leurs apprentissages.</p> <p><b>-L'ensemble du personnel est en démarche et poursuit son appropriation du Renouveau pédagogique. À titre d'exemple, mentionnons, la participation des enseignants du 1<sup>er</sup> cycle à un projet de recherche avec l'Université de Sherbrooke. (OAS Q :63)</b></p> <p><b>-La direction de l'école soutient le personnel scolaire à tous les niveaux (application des différents encadrements ministériels et de la commission scolaire; pratiques pédagogiques [perfectionnement : développement des compétences professionnelles et formation continue : maintien des compétences professionnelles]). Elle a des attentes élevées ce qui a pour effet d'amener le personnel à se mobiliser et à s'engager dans leur développement professionnel. (OAS Q :72)</b></p> <p><b>-La direction favorise le travail d'équipe, elle met en place les conditions favorables à cet égard.</b></p> | <p>à la discipline). (OAS Q :43)</p> <p>-La direction pourrait faciliter la participation du personnel à des activités de formation continue en promotion de la santé et du bien-être et en prévention. (OAS Q : 64)</p> <p><b>-La planification des apprentissages et de l'évaluation en lecture devrait se réaliser entre les cycles pour assurer un continuum du développement des compétences. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)</b></p> <p>-L'utilisation d'outils devrait être développée davantage pour déterminer le profil de chaque lecteur. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)</p> <p>-Les situations d'apprentissages et d'évaluation proposées aux élèves ne tiennent pas toujours compte du profil des lecteurs. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)</p> <p>-Les enseignants ne connaissent pas suffisamment les diverses stratégies de lecture. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)</p> <p>-Des stratégies de compréhension en lecture sont enseignées de façon insuffisante. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)</p> <p>-Une démarche d'enseignement explicite n'est pas assez utilisée (modelage, app. coopératif, app. autonome) pour enseigner les diverses stratégies de lecture. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)</p> <p>-Les romans et les documentaires ne sont pas assez exploités en classe pour favoriser la motivation des élèves et diversifier les situations d'apprentissage. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)</p> <p>-Les enseignants pourraient échanger davantage sur leur propre plaisir à lire. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)</p> |
|--|---|

|  |  |
|--|--|
| <p><b>-La planification des apprentissages et de l'évaluation en lecture se réalise en cycle pour assurer un continuum du développement des compétences et respecter la progression des apprentissages. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)</b></p> | <p>-Les enseignants ont recours à la bibliothèque ou à d'autres ressources de façon insatisfaisante pour aider les élèves à effectuer leurs travaux (parents, professionnels, visites). (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)</p> <p>-Le choix du renouvellement des livres à la bibliothèque ne prend pas en compte de façon suffisante les divers profils de lecteurs : forces, intérêts, garçons, filles, environnement, rehaussement des connaissances générales et culturelles. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)</p> <p>-L'école doit améliorer la variété des différents types de livres présentée aux élèves : revues, BD, romans, poèmes, encyclopédies. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)</p> <p>-L'école ne privilégie pas assez les divers types d'activités favorisant le plaisir à lire telles un rallye de lecture, une activité «Génie en herbes lecture », un concours sur un thème spécifique. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)</p> <p>-Il serait souhaitable d'instaurer un plan de lecture dans l'école. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)</p> |
|--|--|

### BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE CHEZ CERTAINS GROUPES CIBLES, PARTICULIÈREMENT LES EHDA

#### CIBLES DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT CSMV

- Augmenter de 10 points le pourcentage du nombre d'élèves HDAA intégrés en 1<sup>re</sup> secondaire, soit de 54,1% en 2009 à 64,1% en 2013-2014.
- Réduire l'écart entre les revenus générés par la clientèle ÉHDAA et les dépenses encourues par cette même clientèle afin de tenter d'atteindre l'équilibre budgétaire.

|   |  |  |   |   |
|---|--|--|---|---|
| Quel est le pourcentage des EHDA :  | À la maternelle?<br><b>100%</b>                    | Au 1er cycle?<br><b>100%</b>   | Au 2e cycle?<br><b>100%</b>                       | Au 3e cycle?<br><b>100%</b>                         |
| Quel est le pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention :   | À la maternelle?<br><b>100%</b>                    | Au 1er cycle?<br><b>100%</b>   | Au 2e cycle?<br><b>100%</b>                       | Au 3e cycle?<br><b>100%</b>                         |
| <b>Pour St-Jude : Nombre d'élèves intégrés en classe ordinaire au primaire et le %</b>  | <b>Total :</b><br>13 élèves sur 43 (30%) 2010-2011 |  | <b>Fille :</b><br>6 filles sur 18 (33%) 2010-2011 | <b>Garçon :</b><br>7 garçons sur 25 (28%) 2010-2011 |
| <i>Zones de performance</i>   |  | <i>Zones de vulnérabilité</i>  |   |   |
| <p>-L'Équipe-école a recours aux programmes offerts par les services éducatifs complémentaires pour favoriser la réussite éducative des élèves (vie scolaire; aide; soutien; promotion et prévention). (OAS Q :24)</p> <p>-En général, les enseignants favorisent la gestion participative et consultent les élèves dans l'élaboration des règles de fonctionnement de la classe. (OAS Q :25)</p> <p>-En règle générale, les élèves respectent les règles de fonctionnement de la classe. (OAS Q :26)</p> <p>-Les enseignants ont mis en place dans leur classe une démarche de résolution de conflits (ex : conseil de coopération). (OAS Q :27)</p> |  | <p>-L'utilisation du LPC n'est pas optimale. (Réflexion du comité)</p> <p>-Lorsque le taux de roulement du personnel est élevé cela pose problème.</p> <p>-L'ensemble du personnel pourrait recevoir davantage de la formation sur le Renouveau pédagogique. (OAS Q :63)</p> <p>-La proportion des élèves de l'école qui ont une bonne capacité pour résoudre des problèmes et prendre des décisions n'est pas satisfaisante. (OAS Q :87)</p> <p>-La proportion des élèves de l'école qui communiquent efficacement et ont des</p> |   |   |



-Les membres du personnel échangent des informations sur les élèves, d'une année à l'autre, afin d'assurer un suivi de qualité. (OAS Q : 32)

-Les mesures de soutien en place dans l'école sont planifiées de manière à favoriser la réussite éducative des élèves. (OAS Q :34)

-L'école informe les parents des moyens prévus pour communiquer avec eux et de leur fréquence (ex : lettre ou rencontre de bienvenue au début de l'année, information régulière sur les progrès et les succès des élèves, invitation aux rencontres de bulletins, information générale sur des sujets concernant les jeunes). (OAS Q : 35)

- L'école informe régulièrement (et non seulement au moment de la remise du bulletin) les parents du cheminement de leur enfant et des mesures mises ou à mettre en place pour aider. (OAS Q :37)

-L'école se donne des moyens pour vérifier si l'information se rend bien jusqu'aux parents (ex : emploi d'un coupon-réponse, recueil de signatures, appels téléphoniques en cas de non-réponse). (OAS Q : 38)

-Il existe des mécanismes visant à s'assurer que les parents comprennent sans difficulté l'information (y compris le bulletin scolaire) qui leur est acheminée. (OAS Q : 39)

-Les parents utilisent les divers moyens prévus pour faire connaître leur avis en ce qui concerne l'école. (OAS Q :40)

-L'école a mis en place des moyens pour que les parents soient bien accueillis à l'école durant le jour, soit avant, pendant et après les heures de classe. (OAS Q :41)

-L'école se donne des moyens pour faciliter la participation des parents aux activités qui s'y déroulent (projets, bénévolat, conseil d'établissement, comités, activités parascolaires, etc.). (OAS Q : 42)

-Les adultes (membres du personnel et parents) et les élèves de l'école se traitent avec respect et

relations sociales de qualité n'est pas satisfaisante. (OAS Q :88)

-La proportion des élèves de l'école qui savent coopérer et travailler en équipe n'est pas satisfaisante. (OAS Q :89)

-La proportion des élèves de l'école qui sont capables de gérer leur stress et leurs émotions et de résoudre des conflits interpersonnels n'est pas satisfaisante. (OAS Q :90)

-Les enseignants ont recours à la bibliothèque ou à d'autres ressources de façon insatisfaisante pour aider les élèves à effectuer leurs travaux (parents, professionnels, visites). (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)

-Le choix du renouvellement des livres à la bibliothèque ne prend pas en compte de façon suffisante les divers profils de lecteurs : forces, intérêts, garçons, filles, environnement, rehaussement des connaissances générales et culturelles. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)

-La façon dont les formations sont données pourrait favoriser davantage un transfert adéquat des notions en classe. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire)

attention. (OAS Q :45)

-Le pourcentage annuel des élèves intégrés en classe régulière de l'année 2009-2010.  
(modification de la question de l'OAS Q :83)

**-L'école a mis en place des mécanismes de communication pour informer davantage les parents des décisions et des actions du conseil d'établissement. Les mécanismes sont les suivants : Info-parents 4 fois par année, site internet mis à jour avec des adresses courriels pour que les parents communiquent avec le président du CÉ, dépôt des P-V du CÉ sur le site, rencontre de tous les parents par le président du CÉ lors de la première journée d'école.**

**-L'école encourage, valorise et reconnaît l'effort, la réussite et les réalisations des élèves. L'équipe-école a mis en place un comité thématique et vie à l'école qui développent des activités favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance et permet aux élèves de vivre des réussites et de développer leur estime de soi. (OAS Q :46)**

**-L'école a amélioré la variété des différents types de livres présentée aux élèves : revues, BD, romans, poèmes, encyclopédies. (Les pratiques pédagogiques et éducatives au primaire) à travers son plan de lecture.**

**-L'accompagnement offert aux enseignants permet un meilleur transfert des apprentissages en classe.**

### C. CIBLES IDENTIFIÉES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

#### Orientation du projet éducatif

Favoriser toutes les formes de communication

#### Objectif du projet éducatif

Développer la compétence à lire

**Plan de réussite :**

- S'assurer d'enseigner de façon « explicite » les stratégies de lecture à tous les cycles.(an 2 de la CGRÉ)
- Rencontres de concertation entre les enseignants des équipes-cycles (an 1 de la CGRÉ)
- Utilisation du LPC en tout temps en communiquant avec les élèves des classes de déficience auditive

## But(s) ministériel(s) visé(s)

- But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans
- But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française
- But 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les EHDAA
- But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire
- But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

| Moyens (1 ou 2)  | Niveaux d'intervention |       |         |          | Responsable  | Modalités de la contribution de l'établissement et les ressources de la CSMV |   |                        | Échéancier | Modalités d'évaluation   |
|--|------------------------|-------|---------|----------|--|--|---|------------------------|------------|--|
|  | Classe                 | École | Famille | Communau |  | Ressources financières   | Ressources humaines   | Ressources matérielles |            |  |
| <b>1. Se donner une compréhension commune des critères d'évaluation en lecture entre les cycles.</b>   | X                      | X     |         |          | Enseignants, orthophonistes et orthopédagogues, direction. | Libérations et formations  | Conseillère pédagogique, enseignants, orthopédagogues, orthophonistes | À déterminer           | Juin 2013  | 1. Faire des comptes-rendus des rencontres d'échanges des équipes-cycles.<br>2. Consigner des traces des expérimentations<br>3. Consigner, sur le portail, les outils développés |
| <b>2. Intégrer dans la pratique d'enseignement les grilles de consignation de résultats, associées aux critères d'évaluation, afin de situer les élèves en lecture et les amener</b> | X                      | X     |         |          | Enseignants et orthopédagogues, direction.                 | Libérations et formations  | Conseillère pédagogique, enseignants, orthopédagogues, orthophonistes | À déterminer           | Juin 2013  | 1. Expérimenter des outils communs.<br>2. Faire des comptes-rendus des rencontres des équipes-cycles<br>3. Consigner des traces des  |

|  |   |   |   |  |   |             |  |  |  |  |
|--|---|---|---|--|---|-------------|--|--|--|--|
| à dépasser leur zone proximale de développement.   |   |   |   |  |   |             |  |  |  | expérimentations   |
| <b>3. Poursuivre l'utilisation des outils de planification en cohérence avec la progression des apprentissages.</b>  | X   | X |   |  | Enseignants du préscolaire au primaire, orthopédagogue  |             | Conseillère pédagogique                  |  | Juin 2013  | Analyser les éléments de cohérence entre la planification et la progression des apprentissages.  |
| <b>4. Mettre en œuvre le plan d'action du comité LPC : Planifier, réaliser et évaluer des activités d'apprentissage du LPC (langage parlé complété) du préscolaire à la fin du 3<sup>e</sup> cycle</b> | X   | X | X |  | Enseignants, orthophonistes, spécialistes, interprètes, orthopédagogues, parents, éducatrices du service de garde, communauté, direction. | Libérations | Enseignants, orthophonistes, interprètes | « Ainsi font les sons »<br>Guide de formation du LPC<br>Grilles d'évaluation pour les élèves | Juin 2013  | 1. Consigner des traces des planifications d'activités<br>2. Consigner les traces des échanges et discussions lors des rencontres de planification.<br>3. Décodage et codage par les élèves et les intervenants. |
| <b>Indicateurs</b><br>Le taux de réussite en lecture correspond aux élèves qui obtiennent 68% et + à la fin de leur année scolaire.  | <b>Situation de départ : Juin 2011</b><br>1 <sup>er</sup> cycle : 9 élèves sur 13 ont 60% et +<br>2 <sup>e</sup> cycle : 6 élèves sur 12 ont 60% et +<br>3 <sup>e</sup> cycle : 0 élève sur 1 a 60% et +<br><u>Total :</u><br>Taux de réussite 15/26 = 58% réussissent au-delà de 60% |   |   |  | <b>Résultats juin 2012</b><br>12 élèves sur 19 (63%) ont obtenu 68% et +  |             |  |  | <b>Cible</b><br>Maintenir le % d'élèves en réussite. |  |
| <b>Signature de la direction</b><br>_____  | <b>Signature de la direction générale adjointe</b> _____  |   |   |  |   |             |  | <b>Date</b><br>_____   |  |  |
| <b>Mécanisme de suivi et de reddition de compte</b>  |   |   |   |  |   |             |  |  |  |  |
| Résultats obtenus  | Analyse des résultats   |   |   |  | Jugement  |             |  | Recommandations  |  |  |
|  |   |   |   |  |   |             |  |  |  |  |

|  |   |
|--|---|
| <b>Orientation du projet éducatif</b><br>Amener l'élève à poursuivre ses rêves | <b>Objectif du projet éducatif</b><br>Promouvoir l'adoption d'un mode de vie sain et actif. |
|--|---|

**Plan de réussite :**  
Création et/ou utilisation des occasions de développer la connaissance de soi des élèves.

But(s) ministériel(s) visé(s)  
 But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans  
 But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française  
 But 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les ÉHDAA  
 But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire  
 But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

| Moyens (1 ou 2)   | Niveaux d'intervention |       |         |            | Responsable  | Modalités de la contribution de l'établissement et les ressources de la CSMV |  |                        | Échéancier | Modalités d'évaluation   |
|---|------------------------|-------|---------|------------|--|--|--|------------------------|------------|--|
|   | Classe                 | École | Famille | Communauté |  | Ressources financières   | Ressources humaines                                      | Ressources matérielles |            |  |
| <b>1. Mieux connaître les élèves pour mieux intervenir et leur permettre de développer leur plein potentiel en utilisant l'outil de dépistage du CTREQ.</b> | X                      | X     |         |            | Enseignants, orthopédagogues et les services complémentaires, service de garde, spécialistes | Libération et formation  | Conseillère pédagogique, Francine Chassé, Pierre Potvin. | À déterminer           | Juin 2013  | Consigner les profils d'élèves dépistés par l'outil d'analyse. Consigner les informations partagées lors des rencontres intercycles. Connaissances acquises par les enseignants liées aux profils et aux stratégies gagnantes. |
| <b>2. Faire une réflexion collective sur le climat de classe afin de</b>  | X                      | X     |         |            | Enseignants, orthopédagogues,  | Libération et formation  | Conseillères pédagogiques                                | À déterminer           | Juin 2013  | Comparer les profils qui se dégagent des outils de   |

|   |  |  |                       |  |   |          |  |  |                 |   |  |
|---|--|--|-----------------------|--|---|----------|--|--|-----------------|---|--|
| <b>mieux intervenir auprès des élèves ayant des comportements extériorisés et intériorisés qui sont inappropriés selon l'outil de dépistage du CTREQ.</b> |  |  |                       |  | psychoéducatrice,<br>service de garde   |          |  |  |                 | dépistage du CTREQ du début d'année à ceux de la fin de l'année.<br>Questionner les élèves sur la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et de la place qu'ils occupent dans le groupe, en début et à la fin de l'année.<br>Utiliser un sociogramme. |  |
| <b>Indicateur</b><br>Le nombre d'élèves ayant des comportements extériorisés et intériorisés inappropriés.  |  |  |                       |  | <b>Situation de départ (mai 2012)</b><br>3 élèves sur 32 ont des comportements extériorisés ou intériorisés, ce qui représentent 10% des élèves de St-Jude. |          |  |  |                 | <b>Cible</b><br>Maintenir le % d'élèves total ayant des comportements extériorisés ou intériorisés inappropriés.  |  |
| <b>Signature de la direction</b><br>_____   |  |  |                       |  | <b>Signature de la direction générale adjointe</b><br>_____   |          |  |  |                 | <b>Date</b><br>_____  |  |
| <b>Mécanisme de suivi et de reddition de compte</b>   |  |  |                       |  |   |          |  |  |                 |   |  |
| Résultats obtenus   |  |  | Analyse des résultats |  |   | Jugement |  |  | Recommandations |   |  |
|   |  |  |                       |  |   |          |  |  |                 |   |  |